



ÉLECTRICITÉ DE STRASBOURG
Société Anonyme au capital de 71 693 860€
Siège social : 26, boulevard du Président Wilson 67932 STRASBOURG Cedex 9
558 501 912 RCS STRASBOURG
www.es-groupe.fr

RAPPORT FINANCIER DU 1^{ER} SEMESTRE 2026

I Comptes Consolidés Condensés

Le Conseil d'administration d'Électricité de Strasbourg S.A. réuni le 30 juillet 2026 a arrêté les comptes consolidés du 1^{er} semestre 2026, dont les éléments clefs s'établissent comme suit, en normes IFRS :

En M€	30.06.2025	30.06.2026	Variation 2026 / 2025
Chiffre d'affaires	676,7	628,3	-7,2%
Résultat opérationnel courant ⁽¹⁾	121,1	86,5	-28,6%
Résultat opérationnel	118,1	83,6	-29,3%
Résultat net part du Groupe	84,3	56,5	-32,9%
Résultat net courant ⁽²⁾⁽³⁾	86,5	56,7	-34,4%

- (1) Présenté conformément à la recommandation 2009-R-03 du Conseil National de Comptabilité (CNC). N'inclut pas les autres produits et charges opérationnels visés au §4.27 du cadre conceptuel IFRS, ni les variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés « own use » déqualifiés
- (2) Correspond au résultat net part du groupe, retraité des éléments visés au renvoi ⁽¹⁾, nets d'impôts
- (3) Comprend le retraitement des plus et moins-values des activités arrêtées ou des cessions réalisées ou des éléments qui ont un caractère exceptionnel (nature et/ou montant, non significatif, non récurrent, peu fréquent)

Le **chiffre d'affaires** s'établit à **628,3 M€**. La baisse de -48,4 M€ (-7,2%) par rapport au 1^{er} semestre 2025 résulte de la baisse des prix de l'énergie pour l'année de livraison 2026.

Les marchés de l'énergie se sont normalisés en 2026. Dans ce cadre, le **résultat opérationnel** s'élève à **83,6 M€**, en retrait de -29,3% sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie et de la fin d'éléments conjoncturels, après deux exercices inédits marqués par une volatilité exceptionnelle.

Le **résultat opérationnel courant** s'établit à **86,5 M€**, en baisse de -28,6% par rapport au 1^{er} semestre 2025.

Le **résultat net part du Groupe** s'établit à **56,5 M€**, en baisse de -32,9% par rapport au 1^{er} semestre 2025.

Les **capitaux propres consolidés** s'établissent à **642,5 M€** au 30.06.2026 (vs 675,9 M€ au 31.12.2025).

II Rapport semestriel d'activité

II – 1 Évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et incidence sur les comptes

Distribution d'électricité :

Le climat du 1^{er} semestre 2026 a été marqué par des températures hivernales légèrement plus élevées qu'au 1^{er} semestre 2025 et deux épisodes caniculaires en mai et juin 2026 avec, respectivement, un impact à la baisse et à la hausse sur les volumes distribués. Dans ce contexte, les volumes d'électricité distribués par Strasbourg Électricité Réseaux progressent de 1%, à 3,34 TWh.

Strasbourg Électricité Réseaux a poursuivi le déploiement des compteurs communicants. 542 600 compteurs sont installés au 30 juin 2026, soit 90% du parc à équiper.

Fourniture d'électricité et de gaz naturel :

Les ventes d'électricité et de gaz naturel d'ÉS Énergies¹ à ses clients finaux s'établissent respectivement à 3,1 TWh (-1%) et 1,7 TWh (+5,9%).

L'ARENH (Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique) ayant pris fin le 31 décembre 2025, ÉS Énergies assure dorénavant l'intégralité du sourcing électricité de ses clients en offre de marché sur les marchés de l'énergie.

Services énergétiques :

Les services énergétiques continuent de bénéficier d'une dynamique commerciale favorisée par la transition énergétique. Les centrales biomasse alimentant le client industriel Lilly à Fegersheim et le réseau de chaleur de Saverne ont été mises en service. Les travaux du réseau de chaleur de Saverne se sont poursuivis au 1^{er} semestre 2026.

Production d'énergies renouvelables :

La centrale ÉS Biomasse (production d'électricité et de chaleur renouvelables) a produit conformément aux prévisions. La première révision décennale a été réalisée en juin 2026.

L'arrêt temporaire long de l'installation du GEIE Exploitation Minière de la Chaleur à Soultz-sous-Forêts s'est poursuivi au 1^{er} semestre 2026 pour réaliser les travaux de mise en conformité environnementale du site historique de Soultz-sous-Forêts définis avec les services de l'État.

La centrale d'ECOGI (production de chaleur à partir de géothermie haute température) est restée à l'arrêt au 1^{er} semestre 2026, à la suite des événements sismiques survenus en décembre 2025. Au 30 juin 2026, les analyses de ces événements sont finalisées. Des échanges entre ECOGI et les services de l'État sont en cours en vue de déterminer les conditions du prochain redémarrage de l'installation.

II – 2 Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

L'incertitude sur l'aléa climatique et sur le niveau des efforts de sobriété demeure pour la fin de l'année 2026, ainsi que les risques liés à la volatilité des prix de l'énergie et au recouvrement des créances clients du fait de la crise des prix de l'énergie. Les autres risques sont décrits dans l'annexe consolidée.

¹ Précédemment ÉS Énergies Strasbourg

II – 3 Transactions entre parties liées qui ont eu lieu durant les six premiers mois de l'exercice et qui ont influé sur la situation d'Électricité de Strasbourg au cours du semestre

ÉS Énergies, selon les termes de la réglementation en vigueur, doit acheter l'énergie destinée à l'alimentation des clients aux tarifs réglementés auprès d'EDF selon un tarif spécifique dit tarif de cession qui s'applique à toutes les Entreprises Locales de Distribution. Les transactions relatives à cette fourniture ont représenté un montant total de 90,7 M€ au cours du premier semestre 2026.

III Déclaration des personnes physiques qui assurent la responsabilité du rapport financier semestriel

M. Marc Kugler, Directeur général, certifie qu'à sa connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation d'Électricité de Strasbourg et qu'enfin le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du Règlement Général de l'AMF.